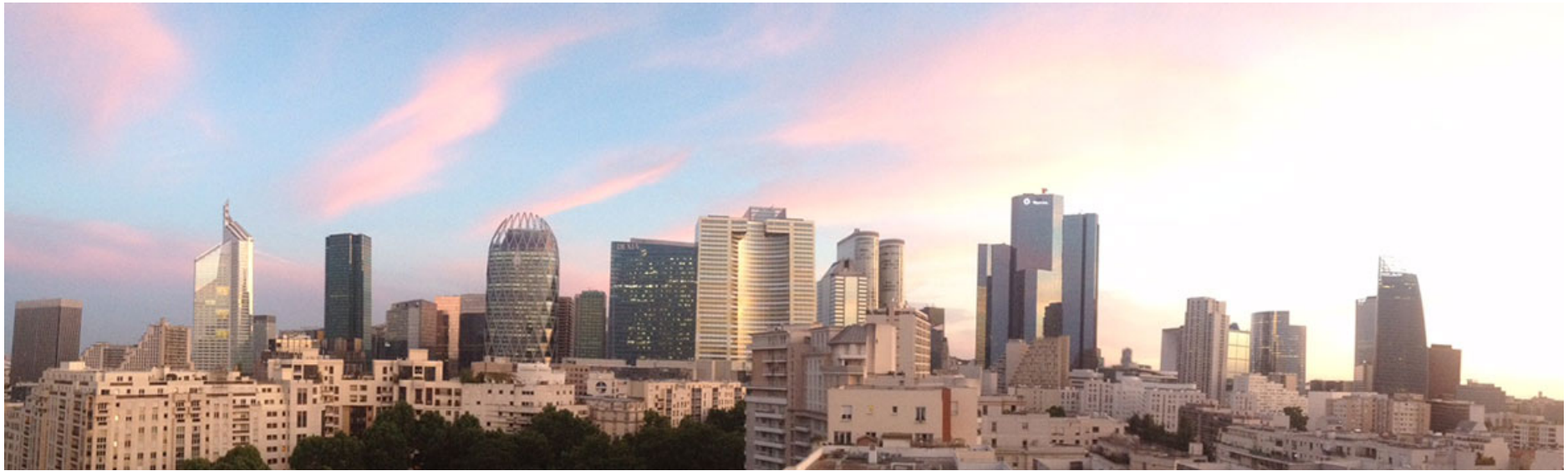
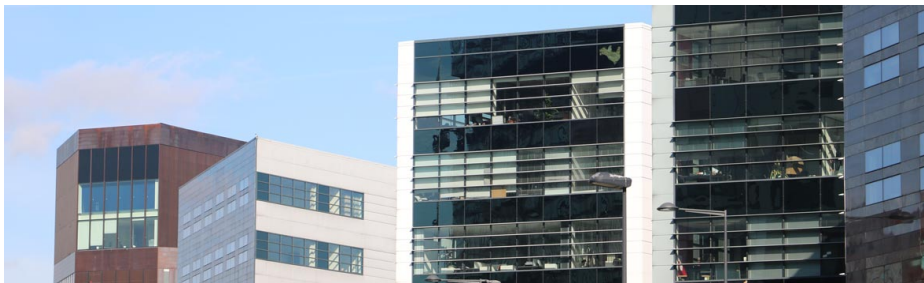


# @invest



## INVESTISSEMENTS – VENTE - LOCATION



# Bienvenue chez ATINVEST



## CONSEIL EN INVESTISSEMENTS

**ATINVEST** agit en tant que conseil en investissements auprès de foncières ou d'investisseurs privés ou institutionnels, sur des bâtiments existants ou en VEFA d'immobilier d'entreprise :

- Commerces (PAC, pieds d'immeubles, centres commerciaux)
- Bureaux
- Entrepôts
- Locaux d'activités

Les missions vont de l'évaluation des sites, du conseil sur l'opportunité et la stratégie à tenir dans le cadre d'une politique d'externalisation immobilière, jusqu'à l'organisation de la vente et la transaction finale.

## RESEAU 3C

**ATINVEST** est membre du [réseau 3C](#).

Le réseau 3C rassemble des professionnels de l'immobilier du commerce et de l'entreprise, qui vous conseillent, vous orientent, vous accompagnent dans vos négociations et assurent un suivi complet jusqu'à la signature des actes.



## Des missions diverses



### EXPERTISE

Evaluation des sites, définition du potentiel commercial d'une ZAC, analyse de rentabilité.



### CONSEIL

Conseil sur l'opportunité et la stratégie à tenir dans le cadre d'une politique d'externalisation immobilière



### ACCOMPAGNEMENT

Nous accompagnons nos clients durant tout le processus de vente ou de location, de la rédaction de l'offre jusqu'à la signature de l'acte authentique.

## Exemples de missions :

### Pour une commune située en Rhône-Alpes

Déterminer la potentialité d'un site en centre-ville pour l'implantation d'un supermarché.

### Pour le compte d'une SEM en Région Parisienne :

Définir le potentiel commercial d'une ZAC en périphérie.

### Pour un promoteur :

Déterminer la potentialité d'implantation de commerces sur une ZAC de 120 000 m<sup>2</sup> : Typologie de commerce, prix, m<sup>2</sup>

***Confier une mission à ATINVEST c'est s'assurer de travailler avec un professionnel de l'immobilier commercial.***

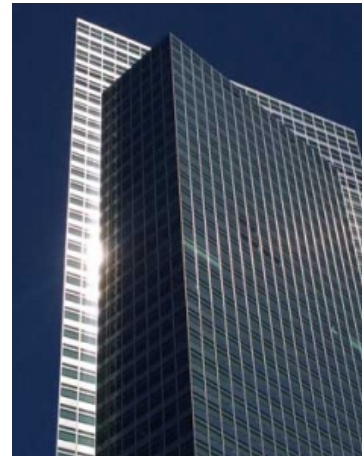
## Typologie des produits



**COMMERCE DE  
PÉRIPHÉRIE**



**PIEDS D'IMMEUBLES  
CENTRE VILLE**



**BUREAUX**



**LOGISTIQUE  
LOCAUX D'ACTIVITÉS**

## ATINVEST



**Hervé HAMY**

**Gérant**

Licence d'économie, NEOMA (ESC Rouen) et Executive MBA d'HEC (CPA).

### EXPERIENCE

Après une première expérience dans l'audit au cabinet **MAZARS**, Hervé a fait sa carrière dans l'immobilier au sein d'entreprises reconnues sur le marché :

- COGEDIM
- PARIS OUEST IMMOBILIER
- NEXITY

Il a principalement travaillé dans l'immobilier d'entreprise, en direction de programmes ou en développement, puis en conseil et commercialisation en tant que **Directeur Général de NOVIM – GROUPE NEXITY**, filiale spécialisée dans les commerces.

A ce titre, NOVIM a commercialisé entre 1999 et 2005 plus de 400 commerces en vente ou en location (centres commerciaux de proximité, parcs d'activités commerciales, pieds d'immeubles...).

### ZONE D'INTERVENTION

Bien que basé sur Paris, **ATINVEST** travaille sur des dossiers d'investissement dans la France entière.

## Honoraires

<p><b>PARKINGS – BOXES</b></p>	<p><b>VENTE (TVA 20 % en sus)</b>  <b>1 524,49 € HT</b> forfaitaire par emplacement  Honoraires à charge du vendeur sauf convention contraire</p>
<p><b>TERRAINS</b></p>	<p><b>VENTE (TVA 20 % en sus)</b>  <b>5 % HT</b> du montant TTC de la vente  Honoraires à charge du vendeur sauf convention contraire</p>
<p><b>LOCAUX COMMERCIAUX  LOCAUX INDUSTRIELS  BUREAUX  HABITATIONS</b></p>	<p><b>VENTE en ILE-DE-FRANCE (TVA 20 % en sus)</b>  <b>10 % HT</b> du montant HD ou TTC de la vente jusqu' à 45 734.71 €  <b>8 % HT</b> du montant HD ou TTC de la vente entre 45 734.72 € et 76 224.51 €  <b>7 % HT</b> du montant HD ou TTC de la vente entre 76 224.52 € et 91 469.41 €  <b>6 % HT</b> du montant HD ou TTC de la vente entre 91 469.42 € et 121 959.21 €  <b>5 % HT</b> du montant HD ou TTC de la vente au-delà de 121 959.22 €  Honoraires à la charge du vendeur, sauf convention contraire</p> <p><b>VENTE en PROVINCE (TVA 20 % en sus)</b>  <b>7 % HT</b> du montant HD ou TTC de la vente  Honoraires à la charge du vendeur, sauf convention contraire</p> <p><b>LOCATION (T.V.A. 20 % en sus) :</b>  <b>Bail commercial :</b>  <b>10 % HT</b> du montant du loyer annuel TTC de la première période triennale*.  <b>Bail dérogatoire :</b> (inférieur à 24 mois ou supérieur à 9 ans)  <b>10 % HT</b> du montant du loyer annuel TTC de la première période triennale*.  Honoraires à la charge du bailleur, sauf convention contraire.  <i>*Hors franchise accordée par le bailleur.</i></p>

## **Nous contacter**

ATINVEST  
7, rue Baudin  
92400 COURBEVOIE

### **Téléphone**

+33 (0)6 16 02 23 79

### **Email**

hh@invest.fr